

Yemaya

N° 11

LETTRE DE L'ICSF SUR LES QUESTIONS DE GENRES DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE

NOVEMBRE 2002

Editorial

Chères amies, chers amis,

Bonne année à tous et à toutes! Ce numéro est surtout consacré à l'Afrique du Sud où s'est tenu récemment, à Johannesburg, le Sommet mondial du développement durable, qui a été décevant à bien des égards. Mais pour les communautés de pêcheurs traditionnelles de la côte ouest de ce pays, cela a été une occasion unique pour faire connaître leurs préoccupations aux médias internationaux et à l'opinion publique en général.

Un Forum des pêcheurs était présent au sein du Forum de la société civile, avec des délégués internationaux et 240 hommes, femmes et jeunes venant des communautés locales. Son accueil avait été pris en charge par la Masifundise Development Organization, avec l'appui de l'Association des pêcheurs artisans d'Afrique du Sud et le Forum mondial des populations de pêcheurs (WFFP). Les participants ont pu attirer l'attention sur leur combat pour l'accès à la ressource et le développement durable du littoral.

Il y avait une bonne représentation des femmes des communautés de pêcheurs, y compris des travailleuses chevronnées des établissements de transformation. Pour bien faire passer le message, il y avait aussi des chants qui ont été exécutés à bon escient lors des sessions et des rassemblements tenus à l'extérieur. Ils exprimaient les sentiments des populations locales en quête de droits de pêche,



Pages Intérieures

| | |
|---------------------|-------|
| Afrique du Sud... | 2,3,4 |
| Sri Lanka..... | 6 |
| Pays-Bas..... | 7 |
| France-Sénégal..... | 9 |
| Espagne..... | 10 |
| Lectures..... | 11,12 |

de droit à la terre, à la sécurité, pour le respect des droits humains fondamentaux.

Le premier article sur l'Afrique du Sud explique en partie pourquoi les populations de la côte ouest continuent d'avoir des problèmes pour obtenir un accès équitable aux ressources halieutiques. Dans un autre article, on verra que les femmes commencent à aller de l'avant et à s'affirmer dans la lutte pour les droits des communautés de pêcheurs traditionnelles.

L'article sur le Sri Lanka parle de l'érosion du front de mer, un problème auquel sont confrontées de nombreuses populations de pêcheurs. Il montre comment une communauté s'est organisée pour faire face aux conséquences du problème.

Il y a aussi un article qui donne les dernières nouvelles sur le réseau des femmes de la pêche *VinVis* aux Pays-Bas. *VinVis* existe maintenant depuis tout juste deux ans et on verra comment ce réseau a grandi et pris de l'assurance.

On aura aussi des nouvelles des ramasseuses de coquillages de la Galice, en Espagne, qui sont maintenant confrontées à la marée noire provoquée par le naufrage du pétrolier *Prestige*. Les conséquences seront lourdes pour les hommes et les femmes de ces communautés.

Les personnes qui souhaitent faire passer un article dans le prochain *Yemaya* devront nous faire parvenir leur texte avant la mi-février 2003.

Afrique/ Afrique du Sud

Après l'apartheid

Les communautés de pêcheurs traditionnelles de l'Afrique du Sud se battent pour leur avenir

par Jackie Sunde, Masifundise Development Organization, Afrique du Sud

Les communautés littorales de l'Afrique du Sud exploitent depuis longtemps les ressources de la mer (poissons, coquillages, crustacés, langoustes/kreef) pour gagner leur vie. On estime que 30 000 personnes pratiquent une pêche de subsistance ou artisanale et qu'environ 30 000 autres occupent des emplois saisonniers dans l'industrie de la pêche. L'Afrique du Sud exporte près de 40 pour cent de sa production vers des pays du Nord. La pêche est ici une activité commerciale tout à fait rentable.

Dans la plupart des communautés, les hommes vont en mer tandis que les femmes se chargent de confectionner ou réparer des filets, de préparer l'appât, de transformer et de vendre le poisson. Dans certains endroits de la côte, les femmes ramassent des moules et autres coquillages parmi les rochers. Dans les ateliers et usines de la Côte occidentale de la province du Cap, la main-d'œuvre saisonnière est essentiellement féminine. Depuis quelque temps, elles sont de plus en plus présentes dans l'administration et la représentation des associations de pêcheurs de la Côte ouest, où trois associations au moins sont d'ailleurs présidées par une femme. Là elles jouent un rôle essentiel pour aider les pêcheurs à faire leurs demandes de permis et de quotas et à faire diverses démarches auprès de la Direction de la gestion de l'espace maritime et côtier (MCM) qui est chargée des affaires de pêche.

Le secteur de la pêche a été fortement marqué par les lois et pratiques discriminatoires pendant le régime de l'apartheid imposé par les Blancs. Les Noirs ne pouvaient pas obtenir de quotas en leur nom propre : ils devaient travailler pour un patron pêcheur Blanc ou un armement Blanc. Ces armements prospéraient, et petit à petit les plus importants absorbaient des entreprises de moindre taille et étendaient leur emprise. Quelques grosses sociétés ont finalement dominé la filière. Par ailleurs, un certain nombre de dispositions (loi pour contrôler l'entrée des Noirs dans les zones blanches, emplois réservés, loi sur la ségrégation de l'espace selon les groupes raciaux...) rendaient encore plus difficile l'accès des Noirs aux ressources halieutiques.

Après l'installation du premier gouvernement démocratique de l'Afrique du Sud en 1994, on a commencé à essayer de transformer la filière pêche en

adoptant des politiques visant à assurer un accès équitable aux ressources marines. Pendant ce temps, les grosses entreprises exerçaient de fortes pressions pour ne pas perdre leur mainmise sur la filière.

Puis le système des quotas individuels transférables (QIT) est arrivé. La chose n'était pas entièrement nouvelle, mais il s'agissait ici de permettre à des gens issus de communautés jusque-là défavorisées de pouvoir déposer des demandes de quotas de pêche. D'autres mesures ont été prises, notamment pour encourager les entreprises à modifier leurs politiques de recrutement afin d'offrir plus de chances aux Noirs et aux femmes. Le nouveau système prétendait attribuer les quotas à des entreprises de tailles diverses et ainsi faire en sorte qu'un certain nombre de « nouveaux venus » puissent lancer leur propre entreprise. Or, malgré ces dispositions, des communautés et des gens qui ont pratiqué la pêche toute leur vie ont été laissés de côté et n'ont pu obtenir un accès équitable aux ressources halieutiques. Il y a plusieurs raisons à cela.

La corruption - Ce n'est pas une chose inconnue dans la filière. Des gens qui ont un certain poids utilisent leurs relations pour faire en sorte que leurs amis ou des membres de leur famille obtiennent des quotas. Des attributions ont été faites selon des critères politiques, à la tête du client. Parmi les groupes « raciaux », telle ou telle communauté, tel ou tel responsable obtenait satisfaction, d'autres pas. Par la suite, en 2000, le gouvernement a essayé d'introduire un système d'attribution plus équitable. Mais les gens restaient très méfiants, d'autant plus que beaucoup de personnes qui n'avaient jamais auparavant eu une activité de pêche devenaient bénéficiaires de quotas, alors que de vrais pêcheurs, qui pêchaient depuis toujours, qui vivaient de cela, voyaient leur accès à la ressource se réduire.

Des procédures coûteuses - Le coût et la complexité de la procédure de demande de quotas constituent un gros problème pour les communautés. Les critères utilisés par les décideurs pour la répartition des quotas posent également problème.

Les quotas en papier - Comme les quotas ont une grande valeur, beaucoup de nouveaux venus ont vendu le leur à des entreprises de pêche. C'est ainsi qu'elles ont pu accroître leur influence et leur contrôle sur le secteur, même lorsqu'elles sont de l'étranger.

Les pêcheurs traditionnels ne sont pas prioritaires - Le gouvernement a décidé que, pour certaines espèces de poissons et de crustacés, les quotas seront attribués uniquement aux sociétés commerciales les plus importantes et non pas à des groupes qui pratiquent une petite pêche de subsistance et qui voient ainsi la matière première leur échapper.

Les conséquences de la mondialisation - Aux pressions exercées sur l'Afrique du Sud par certains partenaires



commerciaux, des pays du Nord notamment, parmi lesquels les membres de l'Union européenne, se sont ajoutées les politiques publiques actuelles tournées vers l'exportation. Tout cela a pesé sur les décisions lors des attributions de quotas, en principe pour encourager les investissements dans la filière. Ces choix ne sont pas sans conséquences sur les revenus des pêcheurs locaux et sur leur sécurité alimentaire.

Comme leur accès à la ressource se réduit, les communautés de pêcheurs sont confrontées à une crise sociale et économique. Des pêcheurs qui avaient été très actifs restent maintenant à la maison. Il arrive aussi que les quotas disponibles sont si limités que les revenus des ménages sont en chute libre.

Pour survivre au jour le jour, certains font alors du braconnage, prennent du poisson sans licence ni quota, poussés évidemment par les gros sous qu'on peut obtenir avec des espèces protégées. Il arrive aussi que des gens pêchent illégalement et échangent leurs captures contre de la drogue. De puissants cartels de la drogue utilisent le commerce juteux des produits de la mer haut de gamme pour se financer. Dans les communautés qui s'adonnent au braconnage, les problèmes de drogue et de gangstérisme se multiplient. La grande pauvreté, le gangstérisme et la drogue donnent lieu également à de nombreux cas de viols, d'abus sexuels, de trafic de femmes et d'enfants.

Pour les communautés qui ne s'adonnent pas au braconnage, l'avenir économique est bien précaire. Comme les revenus sont saisonniers, les ménages ont beaucoup de mal à payer leur loyer. L'insécurité alimentaire et la pauvreté s'étendent. Les communautés de pêcheurs sont relativement exclues du développement

économique de leur région. Elles ont exprimé leur frustration face au manque d'information sur les possibilités de développement économique adapté, comment profiter du marché touristique par exemple.

On peut contacter Jackie Sunde à l'adresse suivante : jackie@tcoe.org.za

Afrique/ Afrique du Sud

Pourquoi nous refuser le droit de vivre ?

Voici les demandes exprimées par les communautés de pêcheurs d'Afrique du Sud représentées au Forum des pêcheurs organisé du 24 au 27 août 2002 dans le cadre du Forum de la société civile, juste avant le Sommet mondial du développement durable de Johannesburg

- Droit d'accès à la mer et aux ressources halieutiques par une réforme des politiques nationales des pêches ;
- Droits préférentiels pour les pêcheurs authentiques ;
- Remettre en cause les politiques commerciales et financières qui portent préjudice à la pêche ;
- Garantir des droits aux travailleurs de la pêche dans le cadre de la loi sur les conditions de travail minimales et des protections et prestations diverses, y compris des règles de sécurité pour la pêche de subsistance et à petite échelle ;
- Accès à des moyens d'existence complémentaires pour faire vivre la famille pendant la basse saison ;
- Faire bénéficier également la pêche de subsistance, la pêche artisanale, la pêche à petite échelle, la pêche marginalement commerciale de subventions. Actuellement ce sont les grandes entreprises qui ont droit au carburant subventionné et à des concessions fiscales, et pas les petits pêcheurs.
- Développement de l'infrastructure : quais, slipways, routes, prêts pour l'achat de matériel, installations frigorifiques, marchés ;
- Participation à la gestion des ressources halieutiques ;
- Développer les organisations de pêcheurs afin que ceux-ci soient convenablement représentés et qu'on s'occupe de leurs problèmes ;
- Démocratisation du secteur de la pêche ;
- Prise en considération de la contribution des femmes au secteur de la pêche.

Afrique/ Afrique du Sud

« Si vous frappez une femme, vous tapez sur un rocher »

Dans le mouvement des pêcheurs de l'Afrique du Sud, un certain nombre de femmes sont en train de s'affirmer et d'assumer des responsabilités

d'après des entretiens avec Jackie Sunde de la Masifundise Development Organization, Afrique du Sud

En Afrique du Sud, il y a un dicton qui vient de la période de lutte pour la libération : « Wathint' Abafai ! Wa thint Imbokotho ! », ce qui veut dire : « Si vous frappez une femme, vous tapez sur un rocher ». Il y a maintenant huit ans que nous avons élu le premier gouvernement démocratique d'Afrique du Sud. Nous avons maintenant l'une des constitutions les plus progressistes du monde. Et pourtant, dans les villages de pêcheurs de la côte, il faut toujours que les femmes africaines fassent preuve de force et de courage.

Il est évident qu'elles ont obtenu, il n'y a pas longtemps, des droits nouveaux. Mais très peu de ces femmes ont en fait accès à la mer. Elles ne sont pas représentées dans les instances gestionnaires nationales du secteur de la pêche, et seulement un petit nombre d'entre elles ont réussi à obtenir des QIT (quotas individuels transférables) auprès d'un service dont la tendance à la corruption est bien connue. C'est dans ce contexte qu'un certain nombre de militantes du mouvement social se sont mises en avant, Solène Smith et Naomi Cloete par exemple.

Solène vit à Langebaan, un petit village de la Côte ouest. Elle est née dans le district voisin de Hopefield, dans la ferme où ses parents étaient employés. A la fin de sa scolarité, Solène est parti travailler à l'aéroport de Langebaanweg comme préposée au nettoyage. Pendant douze ans, elle a travaillé de 5 h du matin à 7 h du soir. Et tous les jours elle devait se lever à 3 h car elle faisait le parcours à pied pour se rendre à son travail.

Solène travaillait dur. Quand on lui demande comment elle tenait le coup, elle répond : « Il fallait être fort... et faire ce qu'on vous disait ». Elle aimait les gens et elle a développé de bonnes relations avec ses collègues. On reconnaît bientôt chez elle un talent pour sentir les potentialités de son entourage et pour aider les employeurs à bien cerner les besoins de formation et les profils pour l'emploi de ces gens. Au bout de douze années, on tient compte de ses

qualités de travailleuse et de ses capacités à assumer des responsabilités et on lui confie un poste de maîtrise.

Elle avait épousée, à 21 ans, Edmond Smith qui pratiquait la pêche du côté de Langebaan. Et c'est là qu'elle est venue vivre. Son beau-père était également pêcheur. La pêche était à vrai dire une vieille tradition dans la famille, qui payait parfois un tribut à la mer. Edmond avait perdu un frère, un beau-frère et un neveu dans un accident en mer puis deux frères encore dans un autre accident. En plus de ses trois enfants, Solène a aussi deux enfants adoptifs et trois petits-enfants. En 2000, elle décide de quitter son emploi, en disant qu'au fil du temps, et surtout depuis les élections démocratiques de 1994, elle avait pris conscience de ses droits et de ses mauvaises conditions de travail. Elle a bénéficié d'indemnités de départ volontaire et a dès lors consacré son attention à ce qui a toujours été l'une de ses grandes préoccupations : sa communauté. Elle a aidé les pêcheurs à faire des demandes de permis pour une pêche de subsistance, à mettre sur pied la Langebaan Visser's Assosiasie et à soumettre des demandes pour des permis commerciaux limités. En octobre 2000, elle a été élue trésorière de l'association, une responsabilité qu'elle assume toujours.

La politique des pêches du pays marginalise les petits pêcheurs, qui n'obtiennent que des quotas insignifiants dont ils ne peuvent vivre. Les 35 membres de l'association n'ont reçu que sept permis pour 420 kg de langouste (West Coast rock lobster). Par la suite, ils ont obtenu 500 kg, ce qui place leurs revenus bien en dessous du seuil de pauvreté.

Les pêcheurs de Langebaan vivent sur une côte pleine de ressources auxquelles ils ne peuvent accéder. Il n'y a pas de quai, pas de slipway. Les pêcheurs sont confinés dans une minuscule portion de la lagune à cause des interdictions de la Marine nationale et de la Direction de la protection de la nature. L'activité touristique florissante, toujours dominée par les Blancs, passe évidemment avant les intérêts des pêcheurs du coin. Du temps de l'apartheid, beaucoup de pêcheurs ont dû abandonner leur maison près de la plage et ils ont été forcés de s'installer dans des maisons plus petites en retrait du littoral. Une réglementation sévère gêne leur accès à la mer, et ils n'ont pas le droit de nettoyer librement leur poisson sur la plage. Des vacanciers fortunés ont fait construire sur les terrains qui longent la plage mais ils y résident seulement une petite partie de l'année.

Solène est devenue une militante de première ligne pour la défense des authentiques pêcheurs de l'Afrique du Sud. Elle a joué un rôle particulièrement important pour faire un état des lieux en matière de droits de la femme et de l'égalité des sexes dans la filière pêche. Elle a fait en sorte que l'association accepte qu'il y ait une femme dans chaque permis de pêche. Elles sont maintenant cinq dans les groupes détenteurs de permis. Solène dit qu'au début les hommes étaient hésitants, mais maintenant ils voient que c'est un aspect important. Ce qui a aidé c'est aussi le fait qu'ils savent que c'est là un des critères d'attribution des quotas, et ça les a incités à accepter cette demande. Pour l'avenir ils voudraient obtenir des quotas bien plus substantiels et une participation accrue des femmes.

Solène fait remarquer que les femmes tiennent une place fort importante dans la filière pêche. Très peu d'entre elles ont un entraînement suffisant pour s'aventurer en mer : une seule est actuellement concernée. Mais pour le reste, les femmes sont là : elles préparent les appâts, elles apprêtent et réparent aussi les filets, un savoir qu'elles ont acquis au fil des ans. Solène se lève tôt pour aider les hommes de la famille à préparer le matériel, souvent dès 1 h du matin. Elle s'inquiète pour l'équipage, surtout lorsqu'un matelot monte déjà ivre dans le bateau car « un homme saoul peut provoquer des morts ».

L'usage de produits stupéfiants représente un véritable problème dans la communauté. Plusieurs bénéficiaires de permis consomment de la drogue. Solène essaie de lancer un programme social communautaire pour sensibiliser les gens aux dangers de cette pratique et pour aider les victimes à sortir de leur dépendance. Elle fait remarquer que la loi ne permet pas d'embarquer lorsqu'on est sous l'influence de l'alcool. Pourquoi ces substances sont-elles un tel problème ? Solène pense qu'il faut mettre directement en cause la nouvelle politique des pêches. Dans le temps, les jeunes pouvaient aller en mer pour gagner leur vie. Maintenant la plupart d'entre eux sont au chômage : ils restent assis dans leur pauvreté ! « Ils feraient tout pour être heureux... Il n'y a pas de budgets pour les aider pendant la période de fermeture de la pêche. Et avec les quotas dont ils disposent, ils ne gagnent vraiment pas grand-chose... ».

Solène est convaincue que les femmes peuvent beaucoup apporter. « J'aimerais que les femmes soient persuadées de leur valeur. Elles ne sont pas obligées de se taire, elles peuvent relever la tête... Je pousse les femmes à réclamer ce qu'elles veulent, à s'organiser, à se mobiliser. Nous

sommes assez fortes sur tous les fronts : affaires, politiques, tout... A nous de saisir ce que nous voulons ».

Pour ce qui est du Sommet du développement durable, Solène voudrait que les communautés de pêcheurs constituent un comité d'orientation



représentant toutes les régions de tous les pays et relié à un réseau mondial. Il ne faut pas se contenter du cadre local. « Nous devrions mettre en place une structure qui pourrait s'adresser à tout le monde. Je rêve que dans dix ans les pêcheurs seront représentés au MCM (Marine and Coastal Management). Ce rêve est à notre portée, si nous restons unies ».

Tout comme Solène, Naomi Cloete habite dans un petit village de pêcheurs qui a un caractère historique. Elle est née à Paternoster dans une famille qui pratique la pêche depuis des générations. Cette famille vivait dans une ferme située près de la plage. Elle occupait de petites maisons qui avaient été construites par le grand-père. Au temps de l'apartheid, la ferme est passée officiellement sous le nom d'un fermier Blanc et la famille de Naomi a perdu son bien. Elle a dû déguerpir, et ceux qui avaient refusé de bouger ont finalement été mis dehors en 1999.

Conformément aux lois constitutionnelles du pays, les parents de Naomi ont porté l'affaire devant les instances chargées de la restitution des terres. Jusqu'à présent aucune décision n'a été prise, et le dossier a d'ailleurs été « égaré » par l'administration. Le fermier Blanc ne leur a pas rendu la vie facile. Il a divisé la propriété et vendu la terre à des promoteurs pour faire des logements pour touristes.

Naomi préside la Paternoster Visser's Association. Cette structure regroupe 69 pêcheurs locaux qui ont un petit quota « invivable » accordé pour quatre ans. Sa gestion n'est pas du tout chose facile car cela donne lieu à de multiples conflits entre les adhérents. Naomi a dû apprendre beaucoup de choses et elle joue un rôle central, non seulement pour la routine administrative mais aussi en intervenant dans les problèmes psychologiques des matelots. Elle se souvient des jours où elle fouillait l'horizon déchaîné, avec la crainte de voir un membre d'équipage disparaître en mer.

Il n'y a pas de digue ou de slipway à la disposition des pêcheurs du coin. Peu d'entre eux ont été formés sur la sécurité en mer, et le plus souvent ils utilisent des bakkis qui sont des petits bateaux en bois et à rames. Naomi et neuf autres femmes de la région ont par quatre fois fait des demandes de quotas. A chaque fois, elles ont dépensé beaucoup d'argent, pour rien. Elles ne comprennent pas pourquoi elles n'ont pas obtenu un droit d'accès à la ressource, mais elles sont bien décidées à obtenir ce droit. Naomi se souvient des espoirs qu'entretenaient les vrais pêcheurs après les élections générales de 1994. Ils pensaient qu'ils auraient désormais le droit d'aller en mer. Tous ces gens ont évidemment été bien déçus que le nouveau gouvernement ne leur accorde pas en priorité des droits de pêche en tant que pêcheurs de vieille souche. Les femmes sont bien décidées à lutter pour faire prévaloir ce droit et pour que les changements en cours dans le secteur de la pêche de l'Afrique du Sud soient plus équitables.

On peut contacter Jackie Sunde à l'adresse suivante : jackie@tcoe.org.za

Asie/ Sri Lanka

L'érosion du front de mer

Entretien avec Mélanie Costa qui appartient à une communauté de pêcheurs de Wennappuwa, Sri Lanka

par Chandrika Sharma, du Bureau de l'ICSF à Chennai

Nous avons rencontré Mélanie Costa de Wennappuwa à l'occasion de la Fête des pêcheurs qui avait été organisée, du 14 au 16 septembre 2002, à Trivandrum, Kérala, par la SIFFS (Fédération des sociétés de pêcheurs de l'Inde du Sud). Elle faisait partie d'un groupe de six personnes venues du Sri Lanka : des femmes, des représentants de

l'Union nationale des pêcheurs et du Centre de solidarité pour le développement de la pêche, qui est une association.

Mélanie a un mari qui pêche au large, et elle a eu beaucoup de problèmes au cours des années passées. Il y a deux ans environ, le mari a été arrêté par les autorités indiennes pour s'être trouvé dans les eaux indiennes. Les familles concernées, avec l'appui d'Ong et de syndicats sri lankais se sont démenées pour pousser le gouvernement à entreprendre les démarches nécessaires en vue de leur libération. Il s'est passé onze mois avant que le mari de Mélanie et le reste de l'équipage soient relâchés.

Avec trois enfants à charge, Mélanie a évidemment dû chercher du travail pour pouvoir nourrir ses enfants et payer l'école. Elle a trouvé à s'employer dans une fabrique de tuiles. Mais ce n'était pas la fin de ses problèmes. Quelques mois plus tard, sa maison a été emportée par la mer, tout comme celles d'une



trentaine d'autres familles. Et disparaissaient ainsi toutes les économies et petites possessions accumulées pendant ses années d'existence. Le village était menacé par la mer depuis longtemps et ses habitants réclamaient des travaux de protection. Tout d'un coup, ce monde se retrouvait sans toit. Heureusement des gens ont offert leur aide et quelqu'un a proposé un lopin pour qu'on puisse y dresser temporairement des tentes. Mais cet endroit ne résolvait pas tous les problèmes. Lorsqu'elle revenait de son travail à la fabrique, elle constatait parfois que des cochons avaient pénétré dans la tente et mangé le riz qu'elle avait préparé à l'avance.

Puis les familles ont décidé de s'organiser et, avec l'appui des associations, elles ont commencé la lutte pour que leurs droits de citoyens, de femmes et tout simplement d'êtres humains soient respectés. Le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, elles sont allées en groupe rencontrer le fonctionnaire responsable du district. L'entretien s'est bien passé et on leur a donné une lettre à adresser au ministre et qui signalait l'acquisition prochaine par le gouvernement d'une parcelle pouvant convenir pour recaser les familles sinistrées.

Celles-ci ont continué à aller voir divers fonctionnaires et membres du parti au pouvoir. Puis, ne voyant guère d'autres solutions, elles ont fini par occuper le terrain en question. Mais le propriétaire a alors porté plainte et réclaté leur expulsion. D'après la loi, si un terrain est occupé pendant trois mois, il n'est pas possible de chasser les occupants. Le propriétaire avait agi dans les huit jours.

Grâce à l'aide d'un juriste et des conseils gratuits d'une association, les familles ont réussi à obtenir plusieurs sursis qui ont retardé la procédure pendant trois mois. Le jour de l'audience étant finalement arrivé, le juge leur demande de produire un extrait du Journal officiel prouvant que le gouvernement a effectivement acquis la parcelle litigieuse. Ces familles n'étaient pas très au courant de la phraséologie juridique et elles ont pensé qu'une cassette ferait l'affaire, et elles ont remis une au juge ! L'histoire fait maintenant l'objet d'une belle plaisanterie dans la communauté.

Par la suite, le groupement des familles sinistrées et les associations qui lui offraient un appui ont passé plusieurs journées à Colombo pour rencontrer des fonctionnaires et des ministres. Ils ont finalement reçu l'assurance que l'avis d'acquisition de la parcelle paraîtrait bientôt au Journal officiel. Sachant désormais qu'il leur faudrait un exemplaire sur papier, ils sont allés jusqu'à l'imprimerie nationale chercher ce document dès sa sortie de presse. C'est ainsi que les familles ont finalement pu obtenir l'usage de la parcelle.

Pour les juges, c'était aussi un soulagement car pendant le procès ils avaient en face d'eux, au tribunal, toutes les familles sinistrées, hommes, femmes et enfants, sans oublier leurs sympathisants.

L'affaire est donc en partie réglée, mais ces gens se préparent pour une autre manche : sur le terrain dont ils ont reçu l'usage il n'y a ni eau ni électricité ni assainissement.

Europe/ Pays-Bas

Remettre en question les stéréotypes

VinVis, qui est le réseau des Femmes de la pêche des Pays-Bas, a aujourd'hui deux ans. L'occasion de faire le point et de parler des orientations communes à définir

par Cornélie Quist, membre de l'ICSF et personne contact pour VinVis

L'an dernier j'ai raconté comment certaines d'entre nous s'étaient rencontrées lors d'un symposium qui portait sur les besoins et les aspirations des femmes de pêcheurs, comment elles avaient décidé de créer un réseau de femmes de la pêche aux Pays-Bas. Nous l'avons appelé *VinVis* (voir *Yemaya* n° 4, août 2000 et *Yemaya* n° 8, décembre 2001). Au cours de la première année, nous avons peiné à trouver une orientation commune tout en nous défendant contre le scepticisme, le paternalisme ou l'ignorance, même au sein de la communauté des pêcheurs !

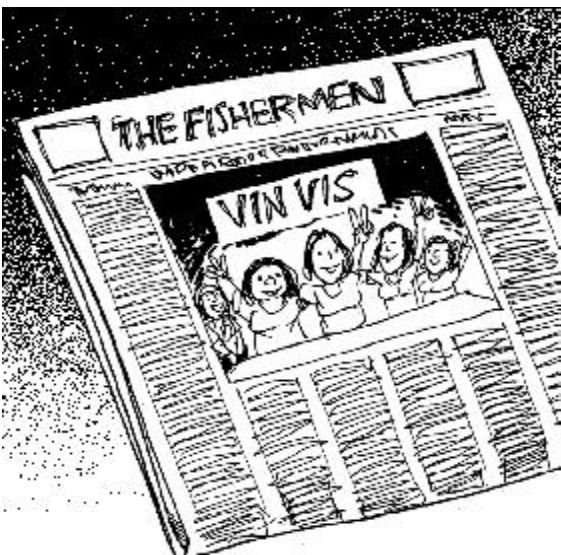
En juin dernier, *VinVis* a eu deux ans. Nous estimons que cette année a été très bonne, qu'elle a permis de consolider la structure et de se faire reconnaître. Nous avons approfondi notre connaissance du rôle des femmes dans le secteur de la pêche. Maintenant de nouvelles personnes nous rejoignent à chaque réunion.

Pour définir ses orientations et la direction à prendre, *VinVis* s'est beaucoup inspiré du rôle tenu par les femmes du réseau lors de la crise de la morue au début de l'année 2001. Les pêcheurs hollandais estimaient alors qu'ils étaient injustement touchés par la décision de l'Union européenne de fermer une bonne partie des zones de pêche de la mer du Nord afin d'empêcher la ruine des stocks de cabillauds (voir *Samudra* n° 28, avril 2001). Le gouvernement et l'opinion publique subissaient une forte pression de la part du lobby environnementaliste, et la cause des pêcheurs avait peu de sympathisants. Les femmes de *VinVis* ont estimé qu'elles devaient en priorité commencer par défendre l'avenir des pêcheurs hollandais qui souffrent de dissensions internes. C'est préjudiciable pour l'image de marque et cela occulte les perspectives d'avenir.

Un autre élément est venu faciliter le processus d'orientation. Il s'agit du Livre Vert de l'Union européenne pour le réexamen de la Politique commune des pêches. Toutes les parties prenantes étaient conviées à faire connaître leurs réactions. Les femmes de *VinVis* ont étudié ce document, elles en ont débattu et elles ont été les premières à faire connaître leur réponse. Cette initiative a poussé un groupe de jeunes pêcheurs, parmi lesquels les époux des femmes de *VinVis*, à faire aussi

connaître leur opinion. Les deux documents ainsi produits ont par la suite été adoptés par l'Union nationale des pêcheurs hollandais et largement soutenus dans le milieu des pêcheurs.

En novembre 2001, l'organisation des pêcheurs hollandais a préparé un symposium sur le thème « Votre opinion sur l'avenir de la flottille de cotres de notre pays ». En principe, seuls les pêcheurs participaient à ce genre de réunion mais, à la demande expresse de *VinVis*, les femmes de pêcheurs ont aussi été invitées. Beaucoup d'hommes et de femmes ont répondu favorablement : il était clair qu'il y avait un besoin réel de réfléchir à l'avenir au sein de la communauté. Les discussions ont été très constructives et les hommes et les femmes étaient très préoccupés par les problèmes à la fois sociaux et environnementaux. On était désireux de s'impliquer pour que la pêche ait encore un avenir. Au bout d'un certain temps, « l'esprit communautaire » était de retour. Et pour la première fois, on acceptait que les hommes et les femmes soient des partenaires dans un débat sur la pêche.



Les femmes de pêcheurs se faisaient plus visibles, et c'est ainsi que *VinVis* a été contacté par les médias. Nous savions qu'il fallait avancer prudemment. Nous avons d'abord eu un entretien avec le journal national des pêcheurs qui traîne sur la table de tous les ménages de pêcheurs. Un article dans cette publication ce serait le moyen d'expliquer nos objectifs à l'ensemble de la communauté. Nous avons demandé à lire le texte prévu, et nous avons été bien déçues d'y trouver la phraséologie habituelle sur les femmes. Par chance le journaliste s'est montré flexible et a accepté de revoir trois ou quatre fois son texte, que nous avons finalement jugé digne d'être publié.

VinVis a eu d'autres contacts avec les médias. Pour le journaliste du journal des marins, les femmes de pêcheurs apparaissaient essentiellement comme des ménagères. Par contre, les autres journalistes étaient surtout intéressés

par les femmes qui faisaient des marées. Ces contacts avec les médias ont donné lieu parmi nous à une discussion animée sur l'image que nous souhaitions projeter dans l'opinion publique. Cela aussi a alimenté la réflexion et la prise de conscience au sein de *VinVis*.

En explorant ce qu'est la place des femmes dans la pêche, les membres de *VinVis* ont mieux perçu la valeur de leur apport et toutes les possibilités qu'elles recelaient en elles-mêmes. Les femmes ont maintenu leurs contacts avec les organisations des pêcheurs hollandais et exprimé franchement leurs préoccupations pour l'avenir des communautés. C'est ainsi qu'elles ont été fréquemment invitées à des réunions et qu'elles ont reçu des informations. *VinVis* a eu droit à un coin spécial sur les sites des organisations nationales de pêcheurs et dans les publications nationales de la pêche. Des femmes de *VinVis* contribuent régulièrement à la rubrique « Le journal de bord d'une femme de pêcheur ». On dirait que les familles ont finalement fait leur apparition dans le milieu des marins pêcheurs. On parle de plus en plus des femmes de pêcheurs dans les rapports et les documents : c'est un groupe dont il est bon de connaître l'opinion. Chez ces femmes, elles sont de plus en plus nombreuses à prendre la parole.

Les femmes de *VinVis* ont adopté une ligne de conduite qui était nouvelle dans ce milieu. Elles ont commencé par participer à des réunions publiques où l'on parlait de l'avenir de la pêche hollandaise. Elles ont rencontré là des fonctionnaires de divers ministères, des militants écologistes et autres parties prenantes concernées par les ressources littorales. Elles ont été confrontées à différentes idées, à différentes perspectives. Lors de ces réunions, les femmes de *VinVis* étaient les seules à intervenir pour leur communauté. Agissant en tant que groupe, elles se sentaient soutenues. C'est ainsi que des questions importantes pour l'ensemble de la communauté ont pu trouver leur place dans le dialogue socioculturel et que ces femmes ont acquis une vision plus large des choses.

Par l'intermédiaire de l'ICSF, *VinVis* a eu des contacts avec d'autres organisations européennes de femmes de pêcheurs. Elles ont pu ainsi se familiariser avec les réalités de la pêche dans d'autres pays européens, notamment s'informer sur le rôle des femmes de la pêche. Le 20 novembre 2001, elles ont collectivement présenté une liste de doléances des femmes des pêches européennes au parlement européen (voir Yemaya n° 8). C'était là une démarche unique en son genre.

En se faisant les avocates de la communauté des pêcheurs, les femmes de *VinVis* ont été appréciées dans leur milieu et cela a renforcé la confiance qu'elles pouvaient avoir en elles-mêmes. Elles ne cachent plus

leur soif de connaissances et elles souhaitent plus d'égalité en tant que partenaires dans l'entreprise de pêche. Maintenant elles craignent moins d'aborder des questions délicates certes mais auxquelles il importe de trouver des réponses pour assurer la cohésion de la communauté. Citons les relations entre propriétaires de bateau et membres d'équipage, les pratiques de pêche durables et non durables, les clivages internes à la communauté... Les femmes hésitent désormais moins à s'opposer publiquement aux hommes de leur milieu qui ont tendance à avoir des idées stéréotypées sur les femmes, et en cela il y a des hommes prêts à les appuyer.

VinVis est assurément une structure qui a permis à des femmes de la pêche de développer leurs talents, leurs connaissances, de connaître le dessous des cartes. Ces femmes ont réussi à se donner une orientation commune, elles ont pu élaborer un programme d'action et fixer leurs priorités. Tout cela était indispensable pour faire vivre *VinVis*.

Pour entrer en contact avec VinVis, envoyer un e.mail à l'adresse suivante : cornelie.quist@wolmail.nl

France-Sénégal

Ouvrières d'usine

La main-d'œuvre féminine dans les conserveries bretonnes et au Sénégal : mémoire de maîtrise de Babacar Diouf

par Alain Le Sann, du Collectif Pêche et Développement, France, membre de l'ICSF

En 1989 et 1990, un jeune étudiant sénégalais a entrepris une étude comparative sur les conserveries de Bretagne-Sud, France, et à Dakar, Sénégal. Les usines se trouvaient dans les ports de pêche, dans des régions qui par ailleurs ne sont guère industrialisées. Il note que dans les deux endroits les femmes doivent se contenter des emplois les moins bien rémunérés. Ce qu'elles font à l'usine est en fait considéré comme une simple continuation de leur travail à la maison où elles préparent aussi le poisson.

Le développement des conserveries à Dakar est un aspect du processus de délocalisation décidé par les industriels bretons, au début du vingtième siècle en Europe et après la Seconde Guerre mondiale au Sénégal. Les femmes venaient d'abord des familles de pêcheurs. La charge de travail variait suivant les saisons car elles devaient traiter les volumes débarqués par leurs pères ou leurs maris. Toutes ces activités et la façon d'organiser le travail étaient identiques en Bretagne et à Dakar.

Mais le statut et la carrière de ces travailleuses n'étaient quand même pas tout à fait les mêmes à Dakar et en Bretagne du fait des différences culturelles, sociales et économiques. A Dakar, des ouvrières de la première génération utilisaient leurs économies pour lancer un petit commerce, par exemple vendre le poisson débarqué par le mari. C'est seulement la seconde génération qui s'est impliquée dans l'action syndicale afin d'obtenir de meilleures conditions de travail, en termes de salaires, de sécurité de l'emploi... En Bretagne par contre, les femmes ont rejoint la lutte en grand nombre dès les années 1920.

Aujourd'hui le contraste entre les conditions à Dakar et en Bretagne a quelque peu diminué, mais le contexte social et économique dans les deux endroits n'est évidemment pas le même. En plus de leur travail à l'usine, les ouvrières bretonnes accomplissent toutes les tâches domestiques. Les Sénégalaises peuvent souvent compter sur la famille élargie. Une bonne partie du travail domestique est à la charge des filles de la maison, d'une autre femme de la famille, parfois d'une servante. En obtenant un travail salarié, les femmes de Dakar améliorent leur statut social, surtout lorsque le mari est polygame.

Leur position est encore renforcée en temps de crise économique, lorsque les moyens d'existence du mari deviennent incertains ou qu'il se trouve carrément au chômage. Le travail salarié devient donc très attractif et les femmes font tout pour conserver leur emploi, notamment en espaçant les naissances. Elles utilisent souvent leurs économies pour aider leurs filles à se lancer dans une petite activité commerciale. En Bretagne, les femmes quittent assez souvent leur emploi à la naissance des enfants et elles essaient de revenir lorsque ceux-ci ont grandi.

Babacar Diouf note certains points communs entre les activités syndicales à Dakar et en Bretagne. Dans les deux cas, il s'agit d'obtenir des augmentations de salaire et de meilleures conditions de travail, pas spécialement une plus juste reconnaissance des « qualifications ». Pourtant, si l'on veut corriger les distorsions entre emplois masculins et emplois féminins, atténuer les problèmes de genres, il est essentiel que la qualification des femmes soit mieux reconnue. Des hommes qui accomplissent des tâches relativement simples et répétitives peuvent être classés comme qualifiés alors que des femmes qui font un travail relativement élaboré n'entrent pas dans les catégories qualifiées. Faut-il incriminer pour cela le fait que, à Dakar comme en Bretagne, les leaders syndicaux sont le plus souvent des hommes ?

Il y a maintenant dix ans que cet étudiant sénégalais a réalisé cette étude. Il serait bon de revoir les aspects qu'il

avait relevés, de voir notamment dans quelle mesure la crise grandissante et l'évolution des relations de genres ont influencé la vie et les moyens d'existence des travailleuses de la transformation.

Alain Le Sann peut être contacté à l'adresse suivante : pecheetdeveloppement@free.fr

Europe/ Espagne

Pour un avenir malgré tout...

En Espagne, les ramasseuses de coquillages (marisqueras) s'organisent pour protéger la ressource et améliorer leurs conditions de vie

par Cristina Lòpez Rodriguez du Comité des femmes d'Ecodesarrollo Gaia, La Corogne, Espagne

Eulalia a cinquante ans. C'est une ramasseuse de coquillages (marisquera) dans une ria de la Galice, au nord-ouest de l'Espagne. Elle n'a pas eu beaucoup d'instruction et sa santé est aujourd'hui fragile. Ses activités habituelles y sont sûrement pour quelque chose. Elle n'avait pas entendu parler de la Conférence sur l'environnement et le développement qui a eu lieu à Rio en 1992, ni de l'Agenda 21 qui traite des problèmes les plus pressants d'aujourd'hui et qui tente de préparer le monde aux défis de demain grâce au développement durable et à la participation de tous. Dans son petit monde dur et humide des bords de mer, le Sommet de la Terre de Rio était passé inaperçu.

Pour Maruxa, la fille d'Eulalia qui a 28 ans, cela n'a pas été facile de continuer les études. Malgré la fragilité sociale et économique de la famille, elle a quand même réussi à finir le collège à 18 ans. Le marché du travail local offrant peu de débouchés pour les jeunes, Maruxa décide de suivre les traces de sa mère et d'aller ramasser des coquillages. Il a fallu s'adapter et cela n'a pas été facile : elle a freiné pendant quelque temps, elle s'est rebellée en se disant qu'elle ferait bien de chercher quelque chose de mieux, qu'elle ne subirait pas les mêmes duretés que sa mère. Elle avait connu ça depuis son tout jeune âge, mais finalement elle a accepté son sort et elle s'est même attachée à ce qu'elle faisait. Par considération pour sa mère et pour assurer son avenir, elle décide de s'impliquer vraiment pour faire en sorte que les conditions de travail dans sa profession s'améliorent.

Maruxa est membre active d'une association qui défend les intérêts économiques et sociaux des ramasseuses de coquillages. Elle sait bien que son militantisme n'est pas chose aisée et qu'il lui faudra beaucoup de force et de détermination. Mais elle est prête à aller jusqu'au bout. Elle connaît toutes les lois qui s'appliquent à son secteur

d'activité : la loi sur les pêches de la Galice, la loi sur les coopératives de la Galice, la réglementation sur les associations. Elle connaît tout sur les cofradias, sur les décrets qui codifient la cueillette des mollusques, sur les licences de pêche, les autorisations de ramassage de coquillages (PERMEX), les décisions gouvernementales relatives aux engins de capture et au commerce des produits de la mer. Elle connaît aussi toute la gamme des sanctions prévues.

Maruxa a entendu parler de l'Agenda 21, elle comprend ce qui se dit sur la pollution marine et sur la nécessité de protéger les océans, de faire un usage rationnel des ressources vivantes, d'accorder plus de dignité aux gens qui vivent de la mer. Elle a bien compris qu'il faut absolument développer l'instruction, la formation et l'information parmi les usagers, les fonctionnaires, les pêcheurs, les femmes et les enfants afin de parvenir à un développement durable et d'améliorer les connaissances traditionnelles sur l'environnement. Elle a compris l'importance des valeurs culturelles et sociales et du respect pour la ressource qu'il faut avoir et inculquer aux autres. Elle a très bien compris le rôle des femmes dans ce milieu. Elle sait qu'elle n'est pas seule, qu'il y a de nombreuses personnes comme elle qui ici et là sur la planète poursuivent les mêmes rêves. Et si les femmes qui souffrent des mêmes problèmes se mettaient en réseaux, elle seraient plus fortes et il serait plus facile de trouver des solutions collectives.

Lors de la dernière assemblée de l'association, Maruxa est intervenue. Elle a parlé avec conviction, avec passion et dit qu'il fallait absolument s'engager sans crainte, participer, lutter, apprendre, affirmer son identité de femme. Tout le monde a applaudi.

Au fond de la salle, Eulalia ne comprenait sans doute pas tout ce que sa fille disait avec tant de conviction, mais elle était fière d'elle et elle pensait que les choses allaient évoluer pour le mieux dans cette activité qui avait apporté à elle-même et à d'autres femmes de sa génération bien plus de désagréments que de profits.

Un peu perdue dans ses pensées, Eulalia a entendu la voix de Maruxa dire : « ... Il est essentiel de reconnaître et de renforcer le rôle des femmes de la pêche et d'œuvrer pour le développement intégré des communautés. Les femmes doivent participer à tous les niveaux aux processus décisionnels qui concernent le secteur de la pêche... Grâce à notre action, les ramasseuses de coquillages occuperont peut-être un jour des postes de responsabilité dans nos pêcheries... »

Il faudrait beaucoup de femmes comme Maruxa pour arrêter les pollutions qui viennent de la terre ou de la mer : rejets industriels et urbains, hydrocarbures, destruction des plages sous couvert des plans de « régénération des plages », emprise des activités de loisirs sur les zones exploitées par les marisqueras,



urbanisation des communes, dégradation des zones marécageuses et humides. Il faut des femmes de ce genre pour arrêter les destructions et pour rétablir l'équilibre.. car il y aura forcément un avenir.

On peut contacter Cristina à l'adresse suivante : sircotim@teleline.es

Lectures/ Canada

Restructuration et santé des femmes : la crise des pêcheries à Terre-Neuve

par Barbara Neis, département de sociologie, Memorial University, Brenda Grzetic, Antares Research, Réseau national sur l'environnement et la santé des femmes

La société canadienne connaît les effets d'une restructuration intense, mais peu d'études ont été entreprises pour examiner les conséquences de ce processus sur la santé. La surpêche, l'appauvrissement de la biodiversité et la pollution sont des exemples de restructuration environnementale. Dans le secteur industriel, la restructuration se traduit par une réorganisation du travail (obsolescence des compétences et acquisition de compétences nouvelles) et une réduction des effectifs. Dans le champ politique, les processus de restructuration entraînent des changements dans les services publics et les programmes sociaux. A Terre-Neuve, la restructuration a suivi l'application d'un moratoire sur la pêche à la morue en 1992. Sur la côte est de la province, toute pêche au cabillaud était désormais interdite. Dans bon nombre d'autres zones de pêches, on décidait également des fermetures ou des réductions de quotas pour bon nombre d'espèces de fond. Tout cela a causé de grosses pertes d'emplois dans la

filière pêche. Depuis ce moratoire, certains ont trouvé à s'employer dans le secteur des coquillages et crustacés en expansion. Depuis quelques années, les autorités de Terre-Neuve et Labrador étudient les possibilités de développement de l'extraction et du traitement du minerai de nickel pour créer de nouveaux emplois. Comme c'est souvent le cas dans les processus de restructuration, ces projets, s'ils sont menés à bien, apporteront des risques nouveaux pour l'hygiène et la sécurité. Pour le moment, rien n'est prévu pour anticiper les problèmes et pour essayer de réduire les risques dès la phase de construction.

Conserveries de poissons et usine de nickel : les facteurs de la santé et la santé des ouvrières des ateliers de transformation de poissons, coquillages et crustacés dans un contexte de restructuration (avril 2001). Cette monographie traite donc des effets de la restructuration sur la santé des femmes dans une région dont l'économie était fortement dépendante des ressources halieutiques et qui traversait une crise. Les auteurs ont eu des entretiens prolongés avec 22 ouvrières employées dans des ateliers qui transforment coquillages ou crustacés et 15 ouvrières d'entreprises traitant le poisson qui avaient fait une nouvelle formation dans l'espoir de changer de métier. Les données recueillies lors de ces entretiens ont été replacés dans leur contexte par des professionnels de la santé se basant sur des informateurs particulièrement intéressants, sur une analyse des dossiers d'indemnisation des employés du secteur de la transformation du poisson traités par la Commission de la santé professionnelle et de l'indemnisation des accidents du travail (WHSCC), sur une analyse des programmes de formation qui ont été mis en œuvre à la suite de la crise des pêches, sur des entretiens avec des responsables des services de formation.

L'effondrement de cette pêche démersale a eu des répercussions sur la santé des femmes du fait de la perte d'emploi et de revenus et aussi par la modification des risques professionnels dans ce secteur. Les programmes de formation n'ont pas vraiment réussi à rééquilibrer les choses. Cette étude fait apparaître qu'il serait bon d'inclure dans les mécanisme de planification et de négociation des divers secteurs économiques une approche socioécologique qui traite aussi de façon plus approfondie des aspects de genres, et cela aussi bien dans des périodes de régression que d'expansion. Par ailleurs, les pouvoirs publics, à tous les niveaux, devraient faire preuve de plus de dynamisme pour la création d'emplois et pour la constitution d'une main-d'œuvre plus équilibrée au Canada.

Pour obtenir un exemplaire du rapport complet, s'adresser à : National Network on Environments and Women's Health, Centre for Health Studies, York University, 4700 Keele Street, Suite 214, York Lanes, Toronto, ON Canada M3J 1P3. Site web : www.yorku.ca/nnewh. E.mail : nnewh@yorku.ca

Lecture/ Canada**Egalité des salaires et langoustes!**

Extrait du kit d'information « Réduire les inégalités de salaires au Nouveau-Brunswick » du Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick.

La Paturel International Company, qui est bien connue localement pour ses langoustes, a récemment modernisé son système de paiement des salaires pour garantir des procédures salariales plus équitables. La première phase du programme de quatre ans a consisté à faire une description détaillée des emplois dans l'usine de Shediac. Pour évaluer comparativement la valeur des divers emplois, la société a mesuré les exigences relatives des postes en notant quatre facteurs acceptés sur le plan international : savoir-faire, effort, responsabilité, conditions de travail. On a procédé progressivement à des modifications de salaires en tenant compte des résultats de l'évaluation. Le personnel essentiellement féminin qui emballe sur les chaînes ont obtenu 25 pour cent d'augmentation. Ceux qui font des travaux plus lourds, essentiellement des hommes, ont eu 10 pour cent. L'entreprise a fait cela parce que « tout d'abord c'est ce qu'il faut faire ». On dit que cela a fait du bien au moral des employés.

Pour plus d'information, contacter Rosella Melanson, directrice du Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick à l'adresse suivante :

Site web: www.acswccf.nb.ca

E-mail: rosella.melanson@gnb.ca.

Lectures/ Asie**Compte-rendu de la conférence 2002 des pêcheurs asiatiques: se libérer du filet de la mondialisation**

Le compte-rendu de cette conférence, qui s'est tenue en janvier 2002 à l'Université Prince de Songkhla, Hat Yai, Thaïlande, est maintenant disponible. Il y avait là des représentants d'organisations de pêcheurs, d'agriculteurs et d'associations de onze pays d'Asie. En plus de la déclaration de la conférence, ce document contient les monographies sur l'Inde, le Sri Lanka, le Pakistan, le Népal, les Philippines, la Thaïlande, l'Indonésie et la Malaisie qui ont été spécialement rédigées pour l'atelier. Il y a aussi quelques autres textes qui ont aussi été présentés au cours de l'atelier. Pour plus d'information contacter pampil@skynet.net ou amarsanaa@apwld.org

YEMAYA

Lettre de l'ICSF sur les Questions de Genres dans le Secteur de la Pêche

publié par le

Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche

27 College Road, Chennai 600 006

Inde

tél : 91 44 2827 5303

fax : 91 44 2825 4457

e.mail : icsf@vsnl.com

site Internet : <http://www.icsf.net>

préparé par

Chandrika Sharma

traduction

Gildas Le Bihan-CRISLA, Lorient

imprimé par

Sri Venkatesa Printing House, Chennai

Faites-nous part de vos commentaires et de vos suggestions pour améliorer le contenu de ce bulletin. Indiquez-nous aussi les noms de personnes susceptibles d'être intéressées par cette initiative. Nous serons très heureux de recevoir votre courrier et des articles à publier.

Les articles soumis par vous ou d'autres devront comporter 500 mots au maximum. Ils porteront sur ces questions de genres, sur des publications récentes, des réunions où la situation et l'action des femmes dans ce domaine sont évoquées. Nous serions aussi heureux de recevoir des 'tranches de vie' racontant les efforts de ceux, hommes et femmes, qui militent pour une pêche durable et pour que la société reconnaisse leur apport à ce secteur d'activité. Ajoutez deux ou trois lignes sur l'auteur.